DLP 17-6-86069972

Avertissements agricoles

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la DDA
C.C.P. Montpellier 5238-57

n° 4 du 29 MAI 1986

BULLETIN DESTINE AUX AGRICULTEURS
DU LAURAGAIS ET DU RAZES

(rédigé en collaboration avec la Ferme de Loudes et les Coopératives)

CEREALES : La Rouille Brune commence seulement à se manifester; compte tenu du stade des blés, elle ne constitue pas un danger pour la bonne fin des cultures.

BLES TENDRES : Très bon état sanitaire, épiaison en cours, aucune protection n'est à apporter à ces cultures.

BLES DURS : Les blés durs doivent être protégés à la pleine épiaison, pour obtenir la meilleure qualité de grain possible.

Stade 10-5 (tous les épis hors de la gaine).

Dans les zones les moins précoces, ce stade sera prochainement atteint.

TRAITEZ à l'aide d'une des spécialités suivantes :

- TILT SP ..... 2 l/Ha
- IMPACT T .... 2,6 l/Ha
- BAYFIDAN D .. 4 l + 0,5 l/Ha

PUCERONS DES EPIS : Nous n'avons pas observé de parcelle où le seuil d'intervention était atteint. (seuil = 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron).

Observez vos champs en les parcourant en diagonale.

En cas de nécessité, Utilisez un des produits suivants :

- PIRIMOR G .... 0,250 Kgs/Ha
- DECIS CE ..... 0,25 l/Ha
- SERK .... 1,5 l/Ha
- FASTAC .... 0,3 l/Ha

PRIMADUR

Nous confirmons le caractère non pathologique des taches nécrotiques observables sur cette variété, nous vous conseillons avant toute application de fongicide sur cultures très marquées, de consulter votre technicien.

.../...

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC - ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, Place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 92.41.42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

POIS PROTEAGINEUX : Pucerons du pois : Ces ravageurs sont présents sur quelques cultures, ne sont à protéger que les parcelles qui n'ont pas commencé à jaunir.

Utilisez soit : - PIRIMOR G .... 0,5 Kgs/Ha
- SERK .... 1,5 l/Ha
- DECIS CE ..... 0,3 l/Ha

SOJA : R.A.S.

SORGHO : R.A.S.

MAIS : Sésamie du Maïs : Aucune capture dans les pièges.
Aucune ponte observée.

NE PAS TRAITER

Vous serez régulièrement tenu au courant de l'évolution éventuelle de ce ravageur.

Pyrale du Maïs : R.A.S.

TOURNESOL : Consultez la note ci-jointe.

Tirage du 29 MAI 1986 - 1600 exemplaires